



**AUXONNE
PONTAILLER
VAL DE SAÔNE** **GUIDE**

**des randonnées
pédestres**

EN VAL DE SAÔNE

DÉCOUVREZ LES RICHESSES DU VAL DE SAÔNE !

Pour les amoureux de la nature, de nombreuses boucles de randonnées pédestres sont disponibles avec des longueurs et des niveaux de difficultés variables.

À travers la forêt, les cultures ou les prairies, le long des étangs ou de nos rivières découvrez la diversité et les richesses de notre territoire en famille, entre amis ou en solo.

Randonnez en sécurité...

112

Numéro
d'urgence

- Suivez bien le balisage
- Renseignez-vous sur les périodes de chasse auprès de l'ONF ou de la mairie
- Consultez les prévisions météorologiques avant de partir
- Les chemins peuvent se montrer boueux à l'automne ou après les pluies
- Emportez téléphone portable, vêtement chaud, eau, nourriture, sacs poubelle, lunettes de soleil, chapeau et crème solaire
- Portez des chaussures adaptées à la randonnée

Balisage du sentier



Les circuits sont disponibles sur l'application « **Balades en Bourgogne** »
et en téléchargement sur www.capvaldesaone-tourisme.fr



Communauté de Communes



Offices de
Tourisme
de France



Crédits : CAP Val de Saône Tourisme, cartes IGN Donnée issue du SCAN
25° ©IGN 2023 - Autorisation de reproduction n° 5023-005, Côte-d'Or
Tourisme (© R. KREBEL), Freepik, Nounproject

Réalisé par la CAP Val de Saône - Février 2026
Ne pas jeter sur la voie publique

OFFICE DE TOURISME AUXONNE PONTAILLER VAL DE SAÔNE

contact@capvaldesaone-tourisme.fr
www.capvaldesaone-tourisme.fr

ACCUEIL D'AUXONNE

11, rue de Berbis
Tél. 03 80 37 34 46

Du 1^{er} janvier au 30 mars

Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Du 1^{er} avril au 31 mai et du 1^{er} au 30 septembre

Du lundi au vendredi :
9h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Du 1^{er} juin au 31 août

Du lundi au samedi : 8h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00
Ouverts les dimanches juillet - août
Vendredi 8 mai - Mardi 14 juillet - Samedi 15 Août : 9h30 - 12h30

ACCUEIL DE PONTAILLER-SUR-SAÔNE

3, rue du 8 mai 1945
Tél. 03 80 47 84 42

Du 1^{er} juin au 31 août

Du mardi au samedi : 10h à 12h30 / 13h30 à 18h00



RETROUVEZ-NOUS SUR :



Office de Tourisme
CAP Val de Saône
@OTcapvaldesaone



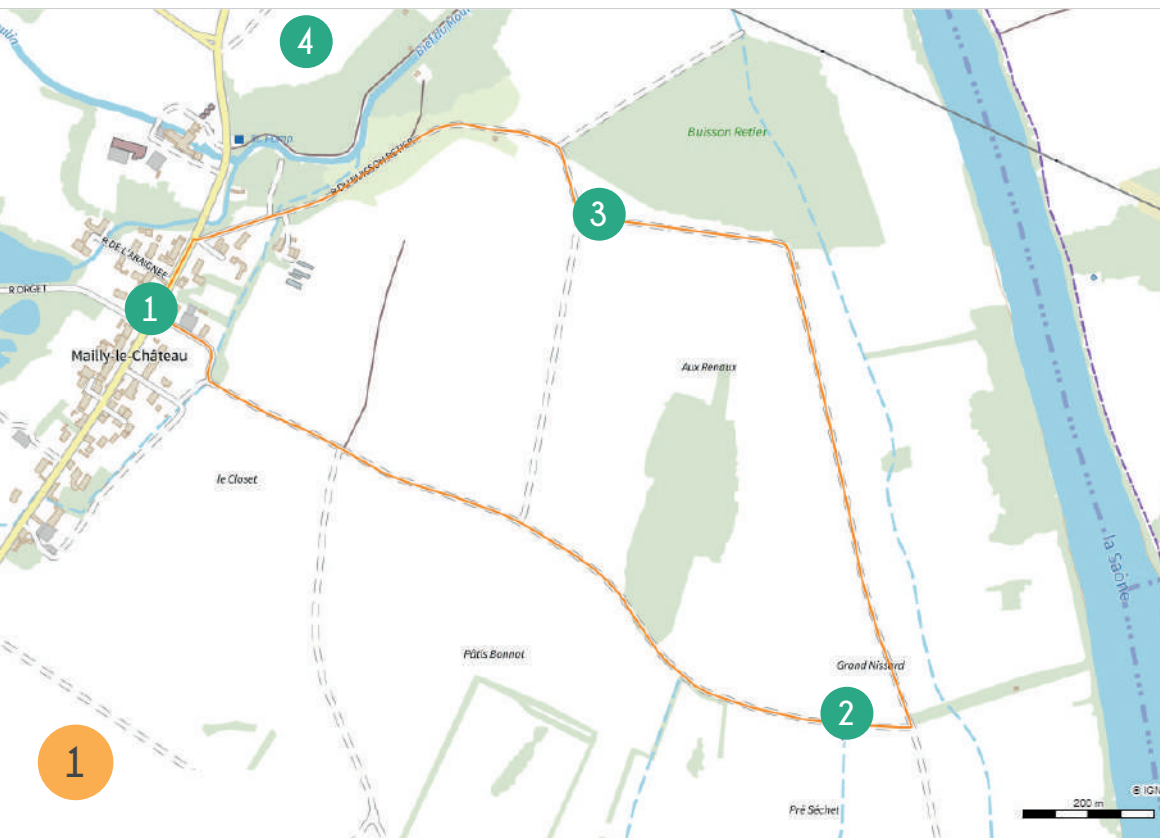
@capvaldesaonetourisme
#capvaldesaonetourisme



LA BOUCLE DES MAILLYS

3,3km

1h10



Les prairies de la boucle des Maillys offrent des milieux intéressants pour y observer les oiseaux. Vous partirez en direction de la Saône en traversant les prairies de fauche et reviendrez en longeant les haies et les bosquets encore présents.

Située tout près, la réserve écologique des Maillys est un site protégé, propriété du Département. Renseignez-vous auprès de l'office de tourisme de la CAP Val de Saône pour participer à une visite guidée.

LE PAS À PAS

- 1 Stationner dans Maillys-le-Château devant une aire de jeux. Emprunter la rue longeant cette aire de jeux et tourner à gauche sur le chemin d'exploitation. Le poursuivre jusqu'au bout.
- 2 Tourner à gauche et longer la haie. Des Fritillaires pintades (ne pas les cueillir, elles sont rares) sont visibles plus loin à partir de fin mars, dans les prairies humides à proximité du boisement (Buisson Rétier). Suivre le chemin principal à gauche à l'intersection suivante.
- 3 Tourner à droite puis tout de suite à gauche à la pointe du bosquet. Rejoindre la D20 et le parking.
- 4 Pour joindre la réserve écologique, il est conseillé de prendre sa voiture (ou vélo) : suivre la départementale en direction d'Auxonne, prendre à gauche la D31, puis le D31B à droite lors de la bifurcation un peu plus loin. Le prochain chemin d'exploitation à droite et aussitôt à gauche après le boisement, mène à un petit parking aménagé par le Conseil général. Emprunter le petit escalier pour surplomber l'étendue d'eau.



SENTIER DU CANAL



9,6km



2h30



Sur le Sentier du Canal, patrimoine bâti, faune et flore se côtoient tout au long du parcours.

Du château Louis XI à l'écluse, suivez le fil de l'eau pour rejoindre ensuite les terres agricoles et maraîchères, héritage emblématique du Val de Saône.

LE PAS À PAS

1 Départ du parking du bord de Saône, prendre la voie bleue en direction du pont de France.

2 Après le pont SNCF, prendre à droite, sur le pont passant au-dessus du canal, puis bifurquer à gauche et longer le canal.

3 Arrivé à l'écluse, prendre à gauche en passant sur le pont et reprendre à droite la voie bleue.

4 Après le pont de la « Petite Saône », à l'intersection, quitter la voie bleue et prendre à gauche.

5 Après une habitation, à la prochaine intersection,

prendre le chemin de terre à droite puis continuer toujours tout droit.

6 Après avoir longé le grillage de l'Autoroute sur quelques dizaines de mètres, prendre à gauche sur le chemin blanc.

7 Au bout du chemin, reprendre à droite, la rue de 3 maisons.

8 Avant les premières habitations de la rue des 3 maisons, prendre à gauche le chemin blanc.

9 Une fois passé devant la station d'épuration, à la prochaine intersection, tourner à gauche en direction du canal.

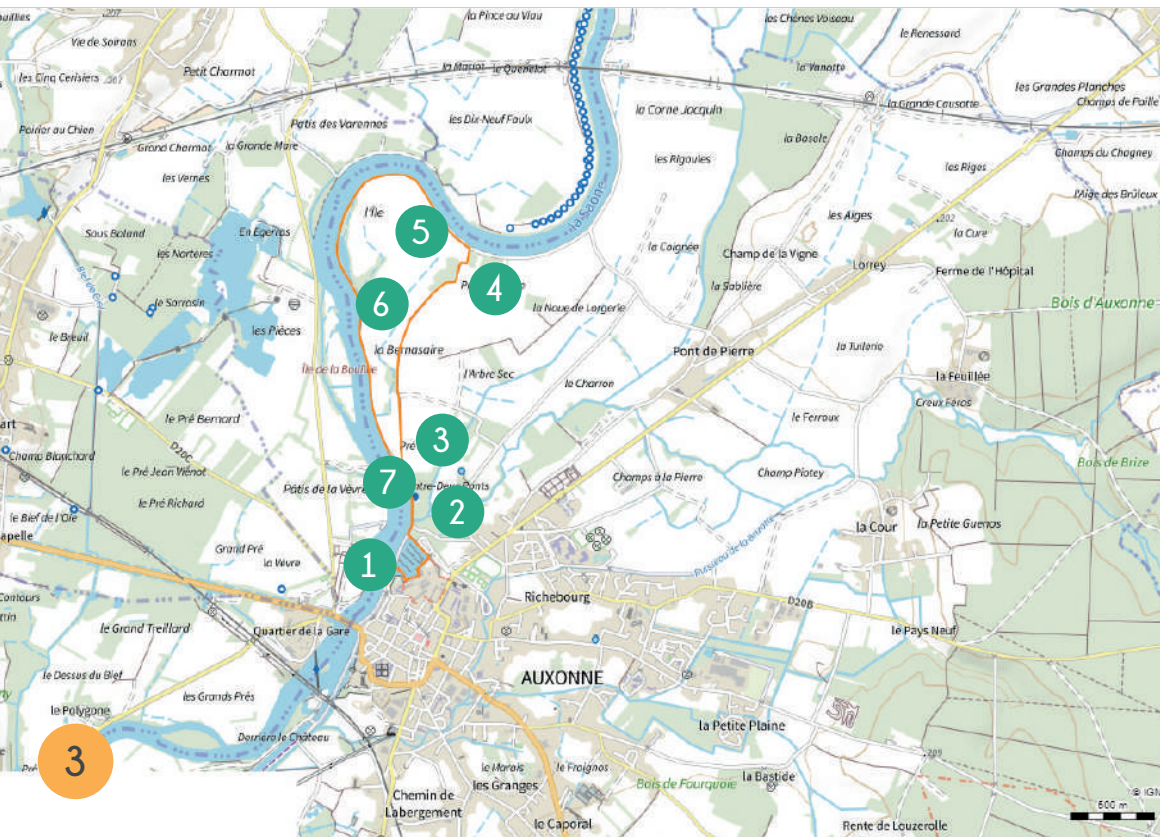
10 Longer le canal et reprendre la direction du pont SNCF puis du pont de France pour arriver au parking de départ.



SENTIER DU RÉSERVOIR DES POINTES

5km

1h15



Le Sentier du Réservoir des Pointes vous emmène vers le Port Royal, puis à travers prés et champs avant de retrouver les berges de la Saône et son allée de platanes centenaires.

Vous passerez au pied des châteaux d'eau surnommés par les auxonnais « la salière et la poivrière » pour leur forme atypique.

LE PAS À PAS

- 1 Départ du parking du bord de Saône, prendre la voie bleue en direction du port de plaisance.
- 2 À l'embranchement, quitter la voie bleue et aller tout droit en longeant la Saône.
- 3 En arrivant sur le site de Jet Ski (parking et tables de pique-nique), prendre le sentier à droite.
- 4 Continuer sur son chemin tout droit le long des prés, puis au prochain croisement prendre à gauche et longer le bois.
- 5 En arrivant sur la Saône, prendre à gauche et longer les berges.
- 6 Continuer tout droit et passer sous un alignement de platanes centenaires.
- 7 En revenant sur le site du Jet Ski, prendre à droite et retrouver le port puis le parking de départ.



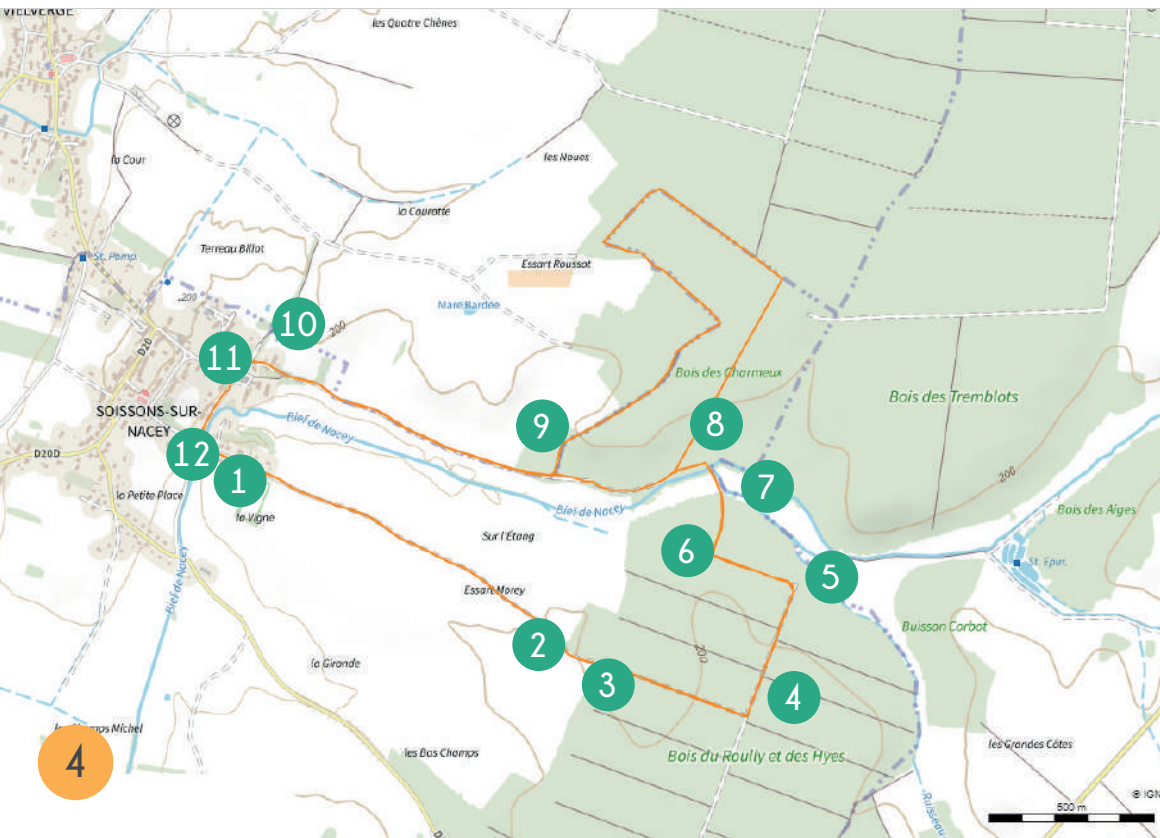
CIRCUIT DU NACEY



4,8km
ou 6,3km



1h15
à 2h



Ce circuit traverse la grande forêt de Soissons-sur-Nacey qui couvre plus de 300 hectares. Vous partirez à la découverte de la faune et de la flore de ses sous-bois.

Vous longerez le ruisseau du Nacey qui alimentait autrefois un moulin, pour arriver dans le village de Soissons-sur-Nacey où vous pourrez admirer l'église néo-classique datant du XIX^e siècle.

LE PAS À PAS

1 Départ de la Salle des fêtes de Soissons-sur-Nacey. Prendre le chemin empierré opposé au village en direction du bois sur environ 1100 mètres dans un espace déboisé.

2 À 100 mètres après avoir atteint le bois sur votre droite, vous trouverez une aire de repos avec abris.

3 À 450 mètres au bout de cette longue ligne droite, allez à gauche.

4 Après environ 600 mètres tournez à gauche entre les coupes n°9 et n°10.

5 Empruntez le chemin du bois sur 400 mètres puis tournez à droite.
Continuez tout droit à travers le bois, puis franchissez le petit

pont et traversez le pré sur 200 mètres.

6 Franchissez le pont du grand fossé. À 150 mètres vous arrivez au carrefour du Grand et du Petit Circuit.

7 Petit Circuit : Prenez sur votre gauche et continuez tout droit jusqu'à la place de stationnement mentionné au 9-.

8 Grand Circuit : Continuez tout droit sur 550 mètres, vous rencontrerez un fossé, prenez sur votre gauche, faites 150 mètres puis à nouveau à gauche et continuez sur environ 700 mètres, vous longerez un champ sur votre droite avant d'arriver sur la place de stationnement.

9 Fin des 2 circuits
À la sortie du bois, vous arriverez

sur une place de stationnement sur laquelle, à droite, un chemin empierré vous mènera jusqu'au village. Dans cette direction le clocher de l'église est visible.

10 Arrivé au village, restez sur le chemin de la rue de la Clavière pour rencontrer le carrefour de la rue du Moulin et de la rue des Cailloux.

11 Suivre la rue du Moulin qui longe le ruisseau « le Nacey »

12 Au bout de la rue du Moulin, tournez à gauche et franchissez le pont du Nacey en empruntant la rue de la Riotte. Après 400 mètres vous êtes de retour au point de départ.

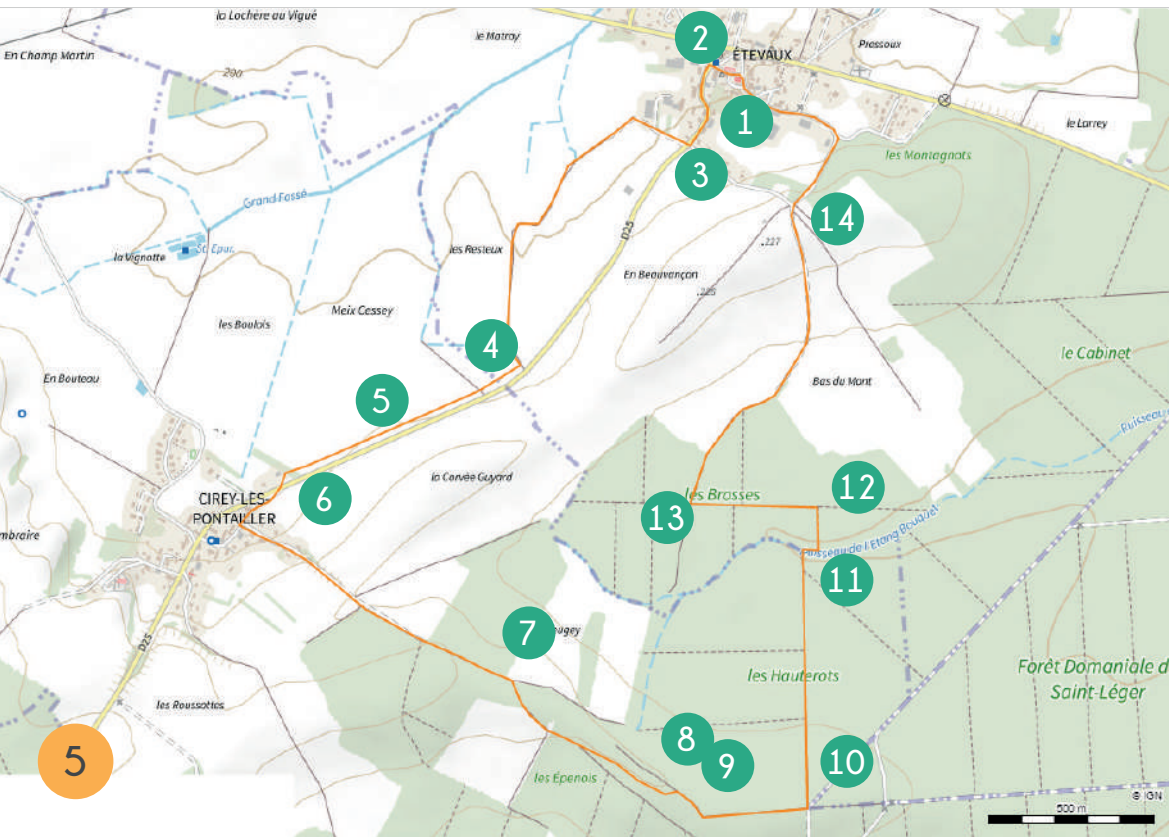
CIRCUIT L'ESTIVALIENNE



8km



3h



Ce circuit vous emmène-
ra à Cirey-les-Pontailler
en traversant la forêt.
à Etevaux, découvrez
l'église et son chœur du
XIIIème siècle ainsi que le
lavoir.

à la fin de votre parcours
vous pourrez vous repo-
ser à l'ombre du vieux til-
leul au sommet du Mont
Etevaux et admirer le
panorama.

LE PAS À PAS

- 1 Départ de la mairie (rue de l'église), passer devant l'église, puis devant le lavoir.
- 2 Prendre à gauche après le lavoir, continuer tout droit direction Cirey.
- 3 À la sortie du village, prendre le chemin tout de suite à droite dit « des Jonchois ».
- 4 Arrivé sur la route, continuer sur 100 mètres.
- 5 Prendre le chemin qui longe la route sur la droite pendant 700 mètres.
- 6 À l'entrée du village de Cirey, traverser la chaussée et suivre le chemin qui part sur la gauche, le continuer sur 700 mètres jusqu'à la forêt.
- 7 Tourner à droite, continuer tout droit sur 700 mètres.
- 8 Rentrer dans la forêt en tournant à droite, continuer sur 150 mètres.
- 9 Tourner à gauche, à droite, pour arriver « place d'Armes » au bout de 350 mètres.
- 10 Prendre tout à gauche et continuer sur le chemin principal pendant 700 mètres.
- 11 Tourner à droite et continuer sur 200 mètres dans la forêt.
- 12 Tourner à gauche, continuer sur 550 mètres.

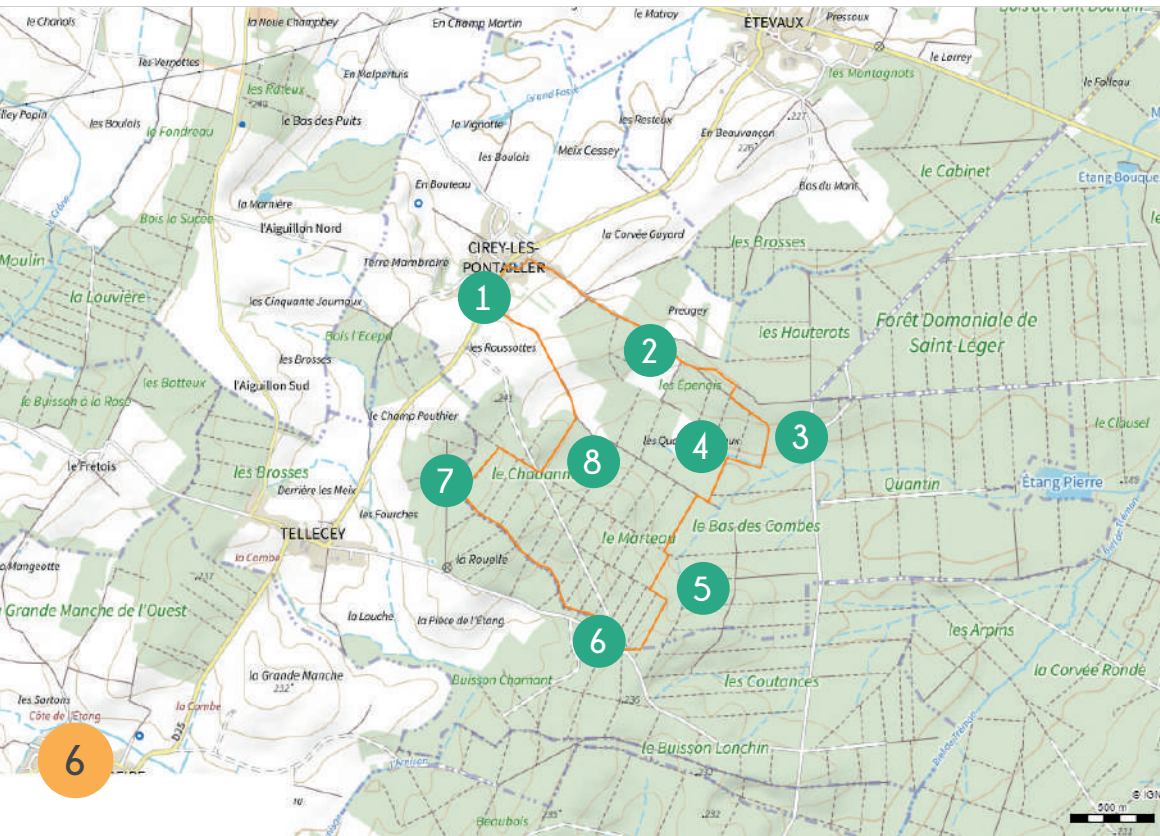


- 13 Prendre à droite la route « le bas du Mont » qui longe les champs dite (passer devant une cabane sur votre gauche).
- 14 Arrivé au tilleul (panorama du village) et au calvaire, prendre à droite rue du Mont, puis à gauche pour rejoindre la mairie.

CIRCUIT DE LA SOURCE

9km

3h30



Ce circuit débute au lavoir à pompe de Cirey-les-Pontailler et se poursuit essentiellement dans la forêt. Vous découvrirez la faune et la flore.

à certains endroits, vous pourrez rejoindre les circuits L'Estivalienne à Etevaux, Le Bois Charmant à Tellecey ou Les Longs Jours à Binges, selon vos envies.

LE PAS À PAS

- 1 Départ devant le lavoir de Cirey, prendre la rue du bois et tourner à droite au niveau du chemin des moissons. Après 500 mètres, prendre à droite dans la forêt (parcelle n°12)
- 2 Au bout du chemin, bifurquer à droite pour revenir dans le bois et suivre le chemin sur 900 mètres. À ce niveau il est possible de rejoindre Eteveaux pour allonger la balade.
- 3 Prendre à droite après le petit pont puis longer le fossé sur 150 mètres et tourner à gauche. Parcourir 200 mètres pour rejoindre la grande sommière sur la droite. Au bout de 100 mètres, tourner à gauche (parcelle n°4). Attention, terrain détrempé par temps de pluie.
- 4 Au bout de 400 mètres, bifurquer à gauche et après quelques mètres, tourner à droite puis continuer sur 250 mètres. Tourner à gauche, puis à droite après 150 mètres.
- 5 Parcourir 200 mètres, tourner à droite pour rejoindre la grande sommière et tourner à gauche après 30 mètres.
- 6 Passer devant le n° de parcelle 37 et continuer tout droit en longeant la forêt sur 1,1km. Il est possible de faire un détour par Tellecey à ce niveau ou de rejoindre la véloroute.
- 7 Tourner à droite en sortant du bois et continuer dans la forêt sur 400 mètres avant de tourner à gauche.

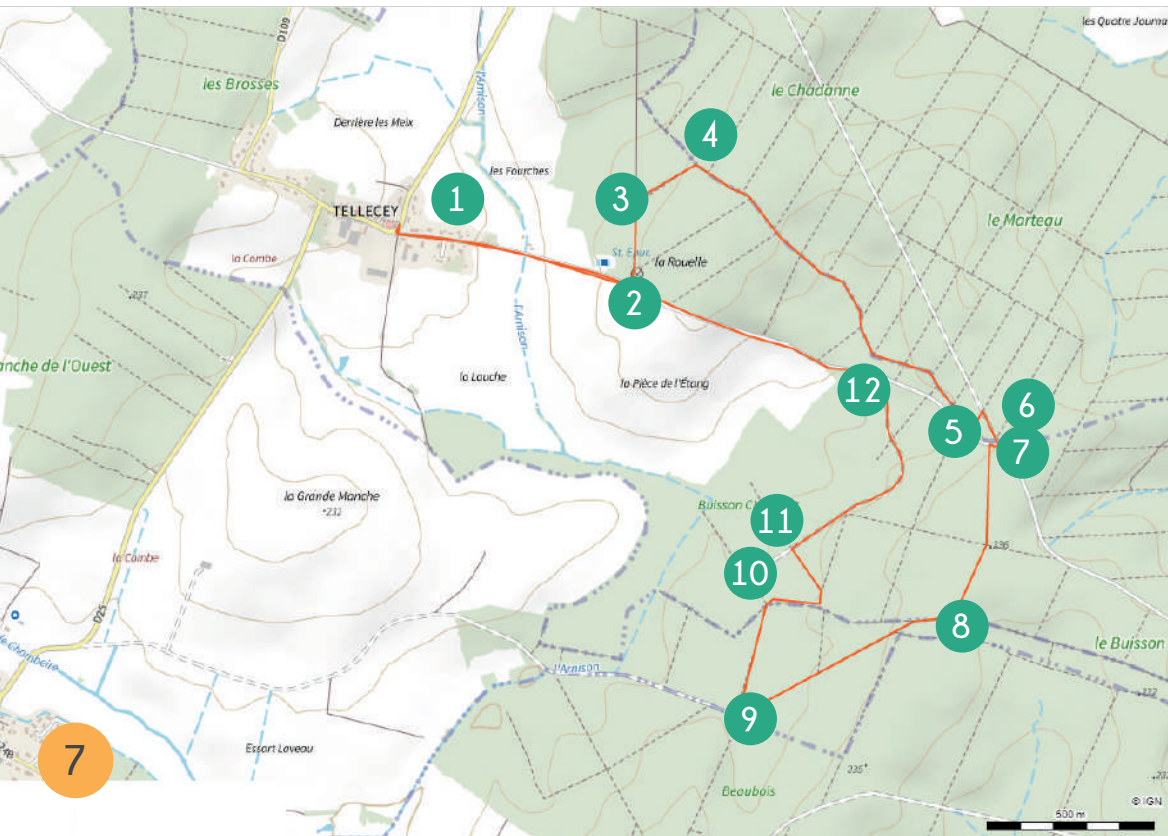


- 8 Après avoir parcouru 450 mètres dans le bois, tourner à gauche. En sortant de la forêt, prendre à gauche pour rejoindre le village.

CIRCUIT DU BOIS CHARMANT

 6km

 2h



Ce sentier de randonnée propose une balade bucolique entre champs et forêts.

Une randonnée facile en famille qui offre de belles découvertes.

LE PAS À PAS

- 1 Face au panneau de départ situé sur le parking de l'église, se diriger à gauche puis de nouveau à gauche, rue de l'Arnizon, en direction de la forêt. Continuer tout droit sur 700 mètres.
- 2 Tourner à gauche sur le premier chemin et poursuivre tout droit sur environ 250 mètres.
- 3 Prendre l'allée à droite jusqu'au panneau directionnel et suivre « Bois charmant » sur la droite.
- 4 Continuer sur toute la longueur de la sommière. Différentes essences d'arbres sont présentes le long du sentier.
- 5 Au bout de la sommière, tourner à gauche puis à droite pour rejoindre un chemin empierré.
- 6 Bifurquer à droite sur la route goudronnée et emprunter le pont en bois immédiatement à gauche.
- 7 Continuer tout droit dans la forêt sur 300 mètres. Au croisement, poursuivre tout droit jusqu'au bout du chemin.
- 8 Tourner à droite, puis légèrement à gauche. Rester sur le chemin principal.
- 9 Tourner à droite et continuer à travers bois sur 300 mètres.

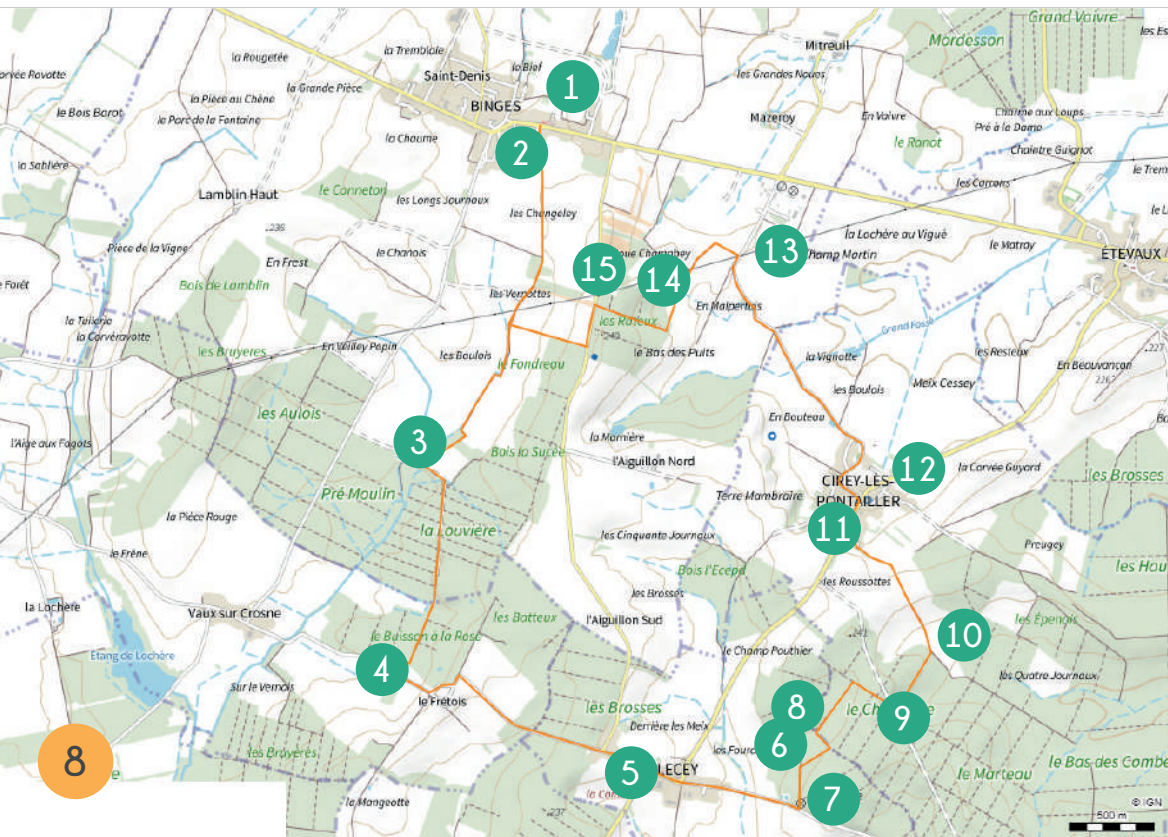


- 10 Suivre le chemin à droite. Longer en bordure de clairière pour rejoindre le chemin empierré.
- 11 Tourner à droite et poursuivre tout droit jusqu'à atteindre la route goudronnée.
- 12 Bifurquer à gauche sur la route forestière et poursuivre tout droit jusqu'au village.

CIRCUIT LES LONGS JOURNAUX

13km

4h30



Ce circuit vous emmène à la découverte de la tradition agricole en Val de Saône. En partant de la place de la mairie, vous irez à la rencontre de la nature.

De retour à Binges, n'hésitez pas à pousser les portes de son église, admirer la chapelle ou encore le lavoir.

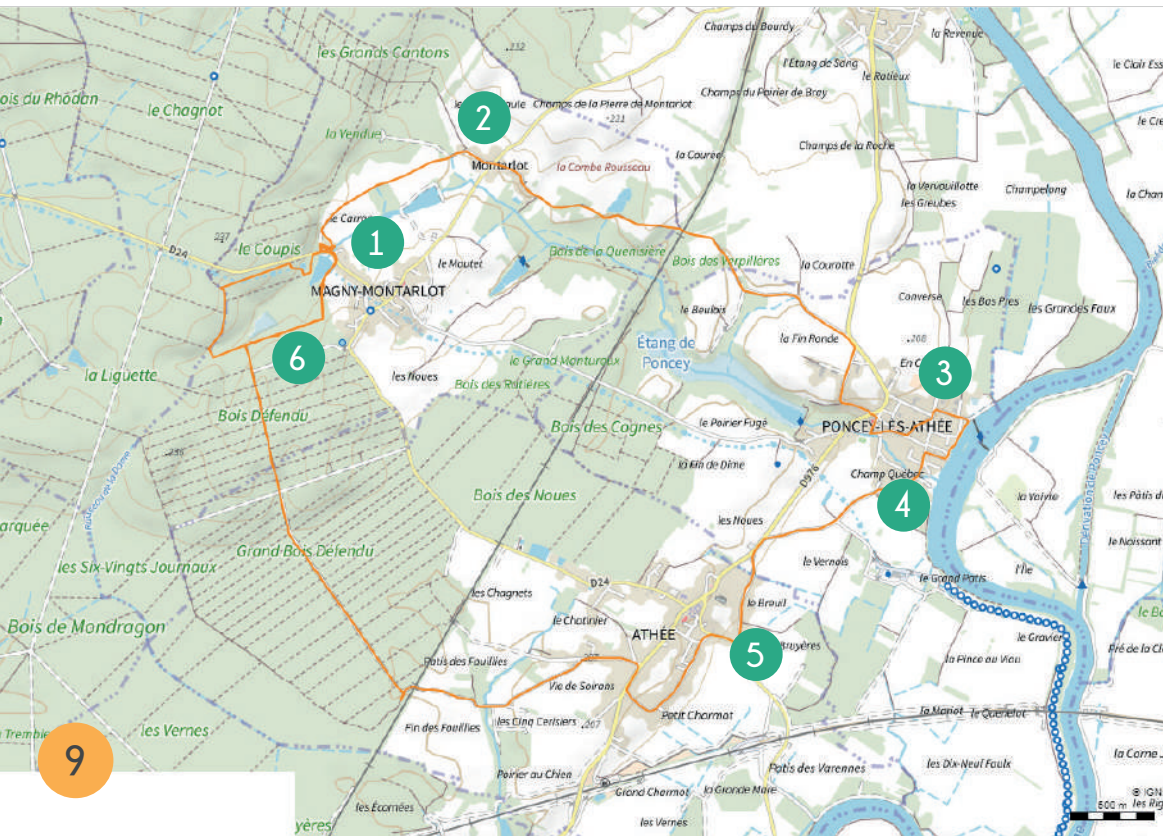
LE PAS À PAS

- 1 Départ de l'école en face de la Mairie (au centre du village, possibilité de stationnement)
- 2 Prendre le chemin le long du terrain de sport durant environ 2,5km.
- 3 Arrivé en face de la forêt, tourner à gauche le long du bois sur 300 mètres, puis continuer tout droit en traversant la forêt (2,5km)
- 4 Arrivé sur la route de Vaux, tourner à gauche en direction de la ferme « le Fretois », c'est un chemin rural goudronné, continuer jusqu'à Tellecey (3km).
- 5 Arrivé dans Tellecey, continuer tout droit à travers le village jusqu'à la mairie.
- 6 Prendre le chemin de l'Arnizon, passer le pont (devant le lavoir) après 200 mètres, tourner à gauche.
- 7 Après la barrière, continuer tout droit sur 270 mètres.
- 8 Tourner à droite. Après 150 mètres, prendre à gauche et parcourir 150 mètres avant de bifurquer à droite. Après 350 mètres, tourner à droite et longer le chemin sur 300 mètres.
- 9 Traverser la grande ligne et prendre le chemin en face (qui part sur la gauche) jusqu'au bout.
- 10 À la sortie du bois prendre le chemin à gauche et le suivre jusque dans Cirey (800 mètres).
- 11 Arrivé à Cirey, au niveau de la mairie, tourner à droite et avancer jusqu'à la place à la croix.
- 12 Tourner à gauche en direction de Binges, continuer sur presque 2km.
- 13 Au niveau du pylône électrique, prendre le chemin qui part sur la gauche, le suivre, passer devant un second pylône, puis suivre le fossé le long du champ jusqu'à la forêt et enjamber un second fossé.
- 14 Prendre à droite, remonter la sommière pour arriver sur la route de Tellecey.
- 15 Suivre cette route sur 150 mètres, puis, tourner à droite (250 mètres) et reprendre le chemin (pris à l'aller) qui vous ramène à la mairie de Binges.

CIRCUIT LES ÉTANGS DE LA SAÔNE

18km

4h30



Du vaste massif forestier de Longchamp aux rives de la Saône, cette balade offre une variété de paysages insoupçonnée en bordure du Val de Saône : richesse de la faune et de la flore, charme des villages avec leurs églises, leurs lavoirs et le château d'Athée.

Il y a également le barrage de la Saône et la Plate à Poncey-lès-Athée, les étangs à Magny-Montarlot et les magnifiques villages au passé riche en histoire.

LE PAS À PAS

- 1 Au départ (parking, lavoir) depuis le square de l'étang Pontot, prendre à droite le grand chemin de Montarlot, belle vue sur l'étang du Moulin et le village de Magny-Montarlot.
- 2 Tourner à droite pour traverser le village de Montarlot (calvaire indiquant l'emplacement) de l'ancienne église)
- 3 Traverser prudemment la départementale, et aller tout droit par le chemin du Fiaunai. Attention rucher !
Variante par le village
Variante par la Saône
- 4 Poursuivre jusqu'à la voie ferrée et la traverser en direction de Poncey-lès-Athée.
- 5 Retour en forêt de Magny-Montarlot par le Bois Défendu jusqu'à l'étang du Bois.
- 6 Prendre à droite jusqu'à l'étang-Pontot et revenir au parking en longeant ce dernier.

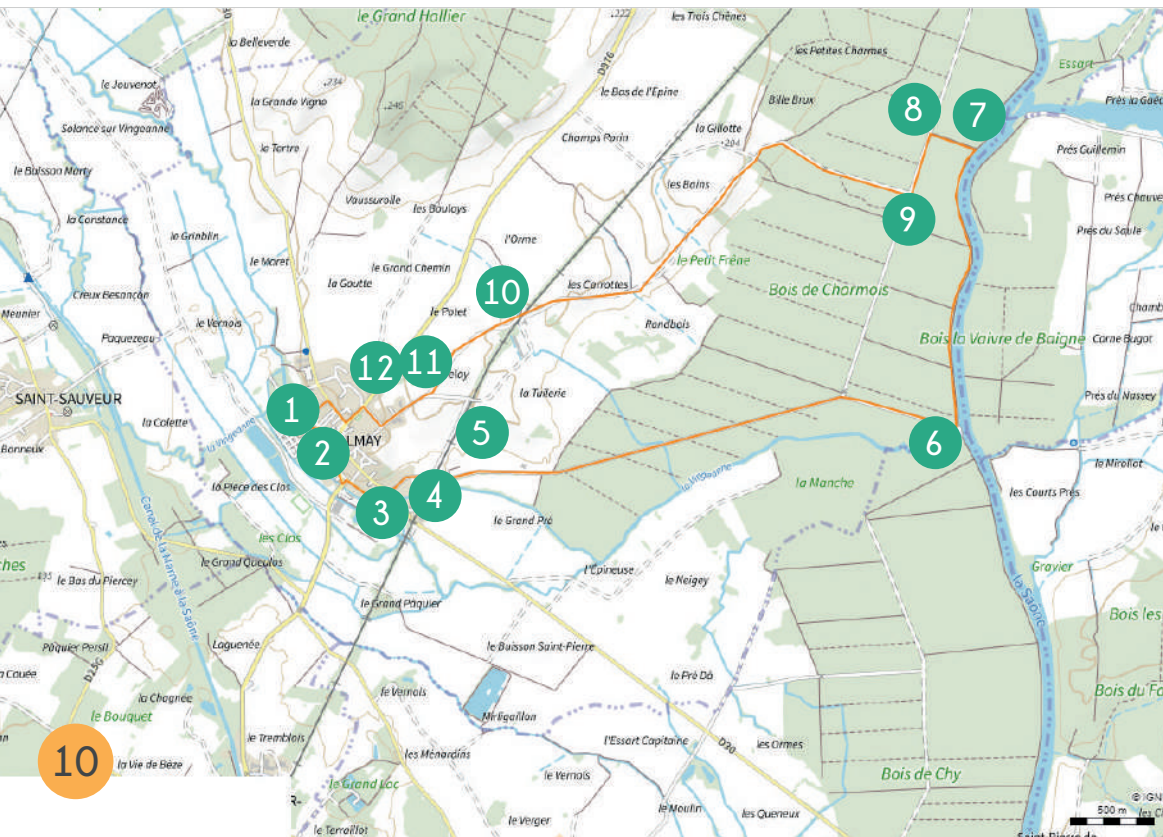


CIRCUIT MONUMENTS, RIVIÈRES ET NATURE

Autour de Talmay

11km

4h



Une boucle à la découverte des légendes et du patrimoine de Talmay, à la croisée de la Saône et la Vingeanne.

Cette balade peut débiter par la visite du Château et de ses jardins. Puis, après une balade en forêt le long de la Saône, accordez-vous une halte devant la chapelle du Frêne et sa « fontaine d'eau vive » située en contrebas, avant de regagner le village.

LE PAS À PAS

- 1 Départ place du château, possibilité de stationnement place de la mairie.
- 2 Prendre à droite en direction de l'église, rue du Baron Paul Thénard puis rue Saint Vallier.
- 3 Après la maison de Mme Sans Gêne, tourner à gauche, rue de la gare, jusqu'à la place de la Cude.
- 4 Traverser la place et prendre à gauche chemin des Charmois.
- 5 Franchir le passage à niveau et continuer tout droit sur 3,2km (vous passerez sur votre droite une barrière au bout de 2,5km)
- 6 Arrivé au confluent de la Saône et la Vingeanne, tourner à gauche et continuer sur 1km pour suivre la Saône.
- 7 Prendre à gauche sur la sommière sur 300 mètres.
- 8 Continuer à gauche sur 400 mètres jusqu'à la baraque décorée des chasseurs.
- 9 Tourner alors à droite et après 500 mètres, quitter la forêt. Continuer (vers la gauche) en direction du village en passant devant la chapelle de Frène.
- 10 Au niveau de la croix en fer forgé, prendre la voie de gauche pour atteindre le village.

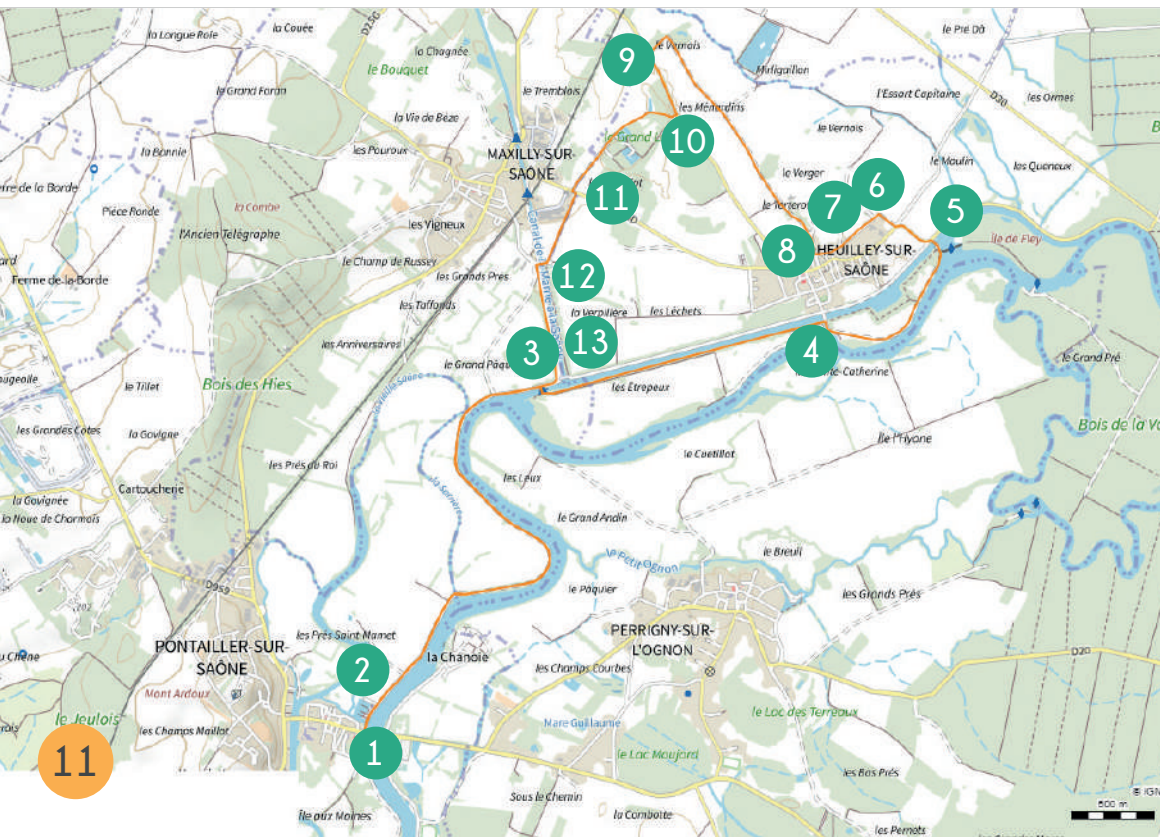


- 11 Après les premières maisons, 2 possibilités :
Tourner à droite pour prendre la boucle qui ramène au château (voir 12-)
Continuer tout droit pour arriver au parking de la mairie
- 12 Traverser l'aire de jeu sur votre gauche, sortir du parc par les escaliers sur votre gauche. Traverser la route et continuer tout droit jusqu'à la « ruelle au loup » sur la gauche. Poursuivre dans cette petite rue jusqu'au château.

CIRCUIT DES ÉCLUSES

15km

4h



Ce circuit longe la Saône et le Canal entre Champagne et Bourgogne pour rejoindre Heuilley-sur-Saône, un village où les pêcheurs aiment se retrouver.

Des pavés de la Voie Romaine à l'écluse du Tremblant à Maxilly-sur-Saône, vous marcherez sur les traces des mariners d'autrefois. À Pontailler-sur-Saône, profitez de la plage « La Chanoie », avec en juillet et en août la possibilité de vous rafraîchir en baignade surveillée dans la Saône.

LE PAS À PAS

- 1 En sortant de la Mairie, tourner à droite. Bifurquer à gauche juste avant le pont, direction « Port de plaisance ».
- 2 Suivre le chemin de halage jusqu'à l'écluse.
- 3 Tourner à droite et franchir le pont de l'écluse. Tourner immédiatement à gauche et longer le canal sur environ 1,8km.
- 4 Au bout du chemin, bifurquer à droite, puis au carrefour, tourner à gauche et poursuivre sur le chemin en terre.
- 5 Traverser le pont. Au carrefour tourner légèrement à gauche continuer tout droit sur la D25.
- 6 Au croisement suivant, tourner à droite sur « le chemin de la cognée » (chemin de cailloux blancs). Poursuivre tout droit jusqu'au village.
- 7 À l'intersection, poursuivre « rue Haute ».
- 8 Prendre à droite « rue de l'Eige ». Continuer tout droit vers les champs.
- 9 Au croisement, tourner à gauche et suivre la D25 sur environ 400 mètres.
- 10 Tourner à droite sur le chemin en terre et poursuivre tout droit.
- 11 Au croisement, tourner à gauche sur la D25, puis immédiatement à droite sur le chemin en terre.



- 12 Au bout du chemin, franchir le pont. Tourner immédiatement à gauche et longer le canal.
- 13 Poursuivre tout droit le long de la Saône en empruntant le même chemin qu'à l'aller pour revenir au point de départ.